

GRAND PORT MARITIME DE ROUEN

Directoire

Délibération du 23 mars 2015

- Rapport du Directoire sur les comptes de l'exercice 2014 et annexes
- Signature de la charte de bien-être des gens de mer
- Conclusion d'une convention d'occupation temporaire au profit de la Société SERVIS SAS
- Convention de prestations de dragage fournies auprès du GPM de Nantes (Drague « Jean Ango »)